

# *Smart metering* : le projet français

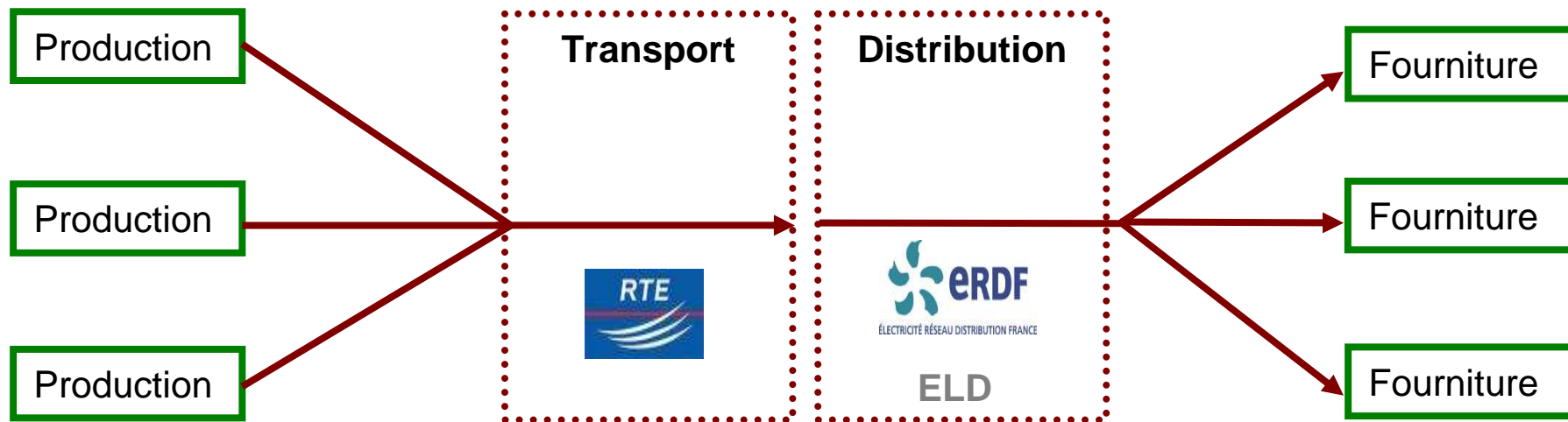
**French American Foundation  
26 novembre 2009**

**Eric Dyèvre  
Commissaire à la CRE**

# La Commission de régulation de l'énergie

- **Autorité administrative indépendante**, créée en 2000, année de l'ouverture à la concurrence de la fourniture d'électricité;
  
- **Missions :**
  - **Réguler les réseaux d'électricité et de gaz**
    - Garantir le droit d'accès aux réseaux et infrastructures d'électricité et de gaz naturel.
    - Veiller au bon fonctionnement et au développement des réseaux d'électricité et de gaz, ainsi qu'à l'indépendance de leurs gestionnaires
    - Contribuer à la construction du marché intérieur européen de l'électricité et du gaz
  
  - **Réguler les marchés d'électricité et de gaz**
    - Concilier développement de la concurrence et maintien du service public
    - Surveiller les marchés
    - Concourir à la mise en œuvre des dispositifs de soutien

# Chaine de valeur du marché de l'électricité



# Les compteurs évolués : une nouvelle l'interface entre utilisateurs et gestionnaires de réseaux

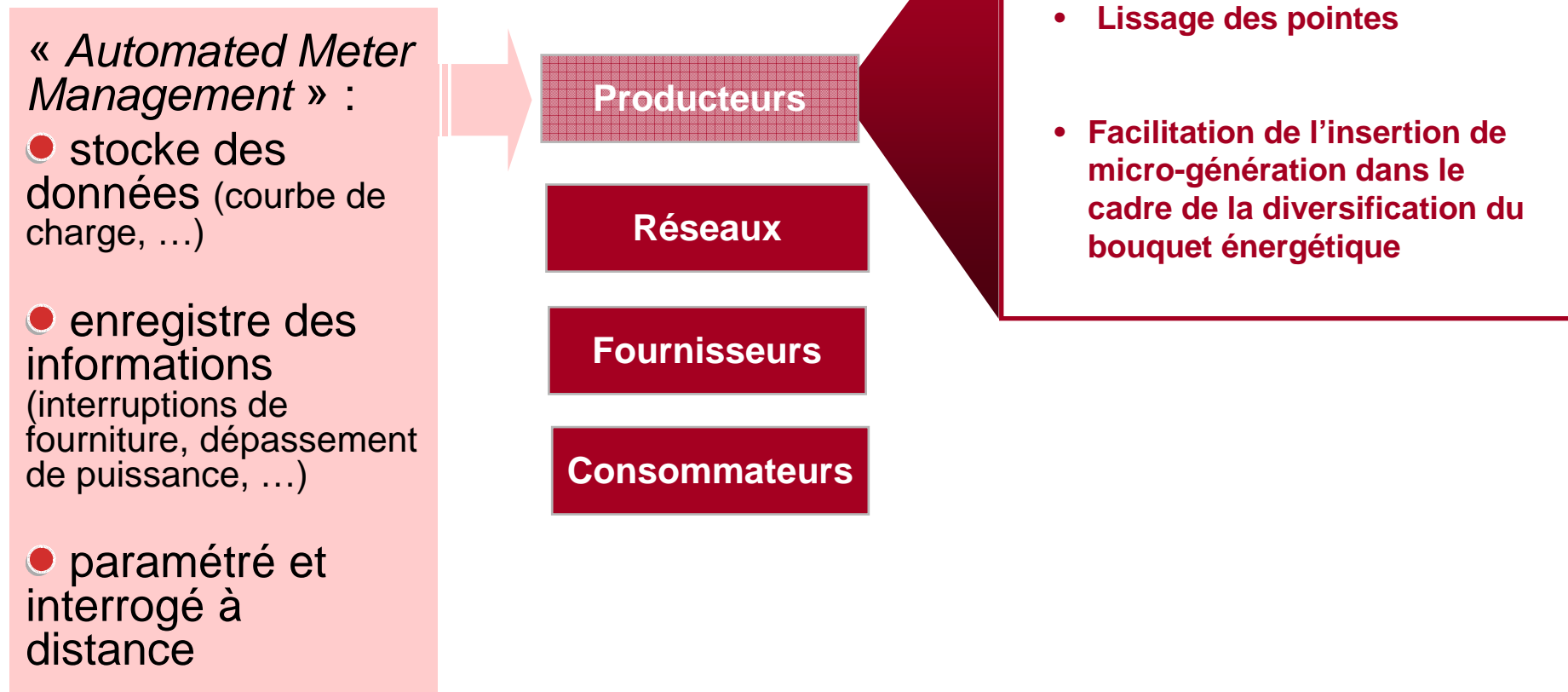
## *Automated Meter Management* :

- stocke des données (courbe de charge, ...)
- enregistre des informations (interruptions de fourniture, dépassement de puissance, ...)
- paramétré et interrogé à distance

Article 19-3 de la loi du 10 février 2000 :

« Chaque gestionnaire du réseau public de distribution procède aux comptages nécessaires à l'exercice de ses missions »

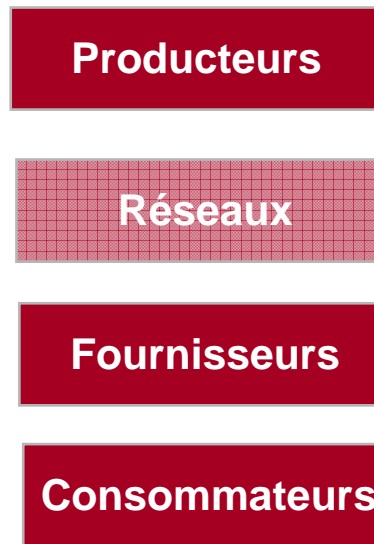
# Compteurs évolués et gestion des réseaux



# Compteurs évolués et gestion des réseaux

« *Automated Meter Management* » :

- stocke des données (courbe de charge, ...)
- enregistre des informations (interruptions de fourniture, dépassement de puissance, ...)
- paramétré et interrogé à distance



## Les avantages pour la gestion du réseau

- **Fiabilisation du relevé**
- **Gains de productivité** (baisse du nbre de déplacements sur site)
- **Maîtrise des pertes** non techniques
- **Intégration des sources de production décentralisées et intermittentes** (énergies renouvelables, micro-production)
- **Capacité à gérer les facteurs de stress** pour le réseau émergeant des nouveaux usages (ex. : voitures électriques)

# Compteurs évolués et fourniture d'électricité

« *Automated Meter Management* » :

- stocke des données (courbe de charge, ...)
- enregistre des informations (interruptions de fourniture, dépassement de puissance, ...)
- paramétré et interrogé à distance

Producteurs

Réseaux

Fournisseurs

Consommateurs

**Les avantages pour les fournisseurs**

- **Fiabilisation de la gestion des périmètres d'équilibre**
- **Possibilité de proposer des offres tarifaires innovantes**
- **Relevés à la demande**

# Compteurs évolués et consommateurs

« *Automated Meter Management* » :

- stocke des données (courbe de charge, ...)
- enregistre des informations (interruptions de fourniture, dépassement de puissance, ...)
- paramétré et interrogé à distance

Producteurs

Réseaux

Fournisseurs

Consommateurs

## Les avantages pour les consommateurs

- **Meilleure maîtrise de la demande d'énergie**
- **Facturation sur données réelles**
- **Absence de dérangement** pour les opérations liées au compteur
- **Réduction des délais de réalisation** des prestations
- **Offres de fourniture et de service diversifiées**

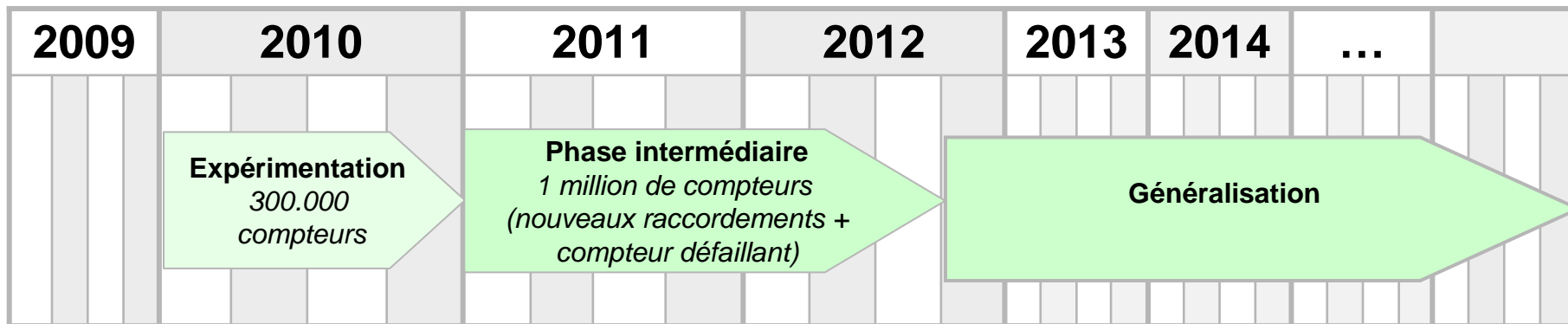
# Cadre législatif et réglementaire du comptage

- Une obligation européenne : obligation de facturation sur index réel et 80% des consommateurs doivent être équipés de compteurs intelligents d'ici 2020 (3<sup>e</sup> paquet énergie).
- Une obligation légale :
  - art. IV-4 de la loi du 10 février 2000 : les gestionnaires de réseaux doivent mettre en œuvre des dispositifs de prix différents suivant les périodes de l'année ou de la journée et incitant les utilisateurs à limiter leur consommation
  - art. 3 de la loi « Grenelle 1 » : la généralisation des compteurs est nécessaire pour permettre aux consommateurs de maîtriser leur énergie
- Une communication de la CRE du 7 juin 2007 : les dispositifs de comptage évolués doivent permettre l'amélioration de la gestion des réseaux, la diversification des offres et la maîtrise de la demande d'énergie.

# Le projet « Linky » d'ERDF

- Projet : lancé en 2007 par ERDF, à l'initiative et sous le contrôle de la CRE.
- Objectif : remplacer 34 millions de compteurs électriques en France par un système de comptage évolué, à l'horizon 2017.
- Première phase d'expérimentation : 300.000 compteurs et 7.000 concentrateurs aux 2e et 3e trimestres 2010 sur 2 zones-test :
  - à Lyon (13 communes du nord de Lyon – zone urbaine), 200.000 clients seront équipés ;
  - en Indre et Loire (150 communes autour de Tour – zone rurale), 100.000 clients seront équipés.

# Un calendrier de déploiement prévisionnel



# Du compteur électrique évolué au réseau intelligent

- *Smart grids* = réseaux qui peuvent **intégrer toutes les actions de leurs utilisateurs** (production, consommation, production-consommation) **afin de garantir efficacement une fourniture d'électricité durable, économique et sûre.**
- Concrètement, le réseau électrique intelligent est **constitué d'un système d'information et d'un réseau de communication greffés sur les infrastructures électriques.**

➤ **Les compteurs électriques évolués, à l'interface entre les consommateurs et les gestionnaires de réseaux, constituent la première marche indispensable du réseau intelligent.**

# Save the date

## Colloque "Réseaux électriques du futur" 27 janvier 2010

### A NOTER DANS VOTRE AGENDA :

La Commission de régulation de l'énergie  
et  
le Centre de Géopolitique de l'Energie  
et des Matières Premières  
de l'Université Paris Dauphine

organisent un colloque sur  
**"Les réseaux électriques du futur"**

**Le 27 janvier 2010  
au Palais Bourbon**

Le programme et les informations pratiques de  
cette journée vous seront adressés par courriel  
fin novembre.

L'équipe d'organisation

